

Bulletin des actes administratifs
Université Claude Bernard Lyon 1

Numéro 58 / 22 décembre 2015

Bulletin des actes administratifs Université Claude Bernard Lyon 1 22 décembre 2015

Arrêté du Président de l'UCBL

N-2015 n°2 arrêté du Président de l'UCBL portant nomination des co-directeurs du Musée d'histoire de la médecine et de la pharmacie

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES**
Maison de l'Université Domitien DEBOUZIE

AFFAIRE SUIVIE PAR :
Sophie LAHY
Tél. : 04 72 43 29 89
Fax : 04 72 43 14 25
Mél. : affaires.juridiques@univ-lyon1.fr

N-2015 n°2

LE PRESIDENT

Vu le Code de l'Éducation et notamment ses articles D714-1 à D 714-6 ;
Vu les statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;
Vu la délibération n°2015-272 du Conseil d'administration de l'Université Claude Bernard Lyon 1 en date du 24 novembre 2015 ;
Vu la proposition conjointe du directeur de la Faculté de Médecine Lyon-Est et de la directrice de l'Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques ;

ARRETE

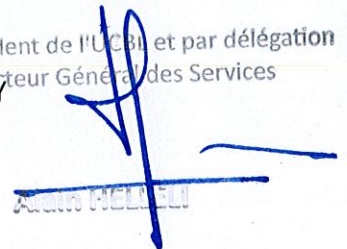
Article 1^{er} : Le Professeur René-Charles RUDIGOZ de la Faculté de Médecine Lyon-Est et le Professeur Daniel BENZONI de l'Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques sont nommés aux fonctions de co-directeurs du Musée d'Histoire de la Médecine et de la Pharmacie pour un mandat de quatre ans,

Article 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université et la Directrice Générale des Services adjointe en charge du Secteur Santé sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villeurbanne, le 18 décembre
2015

Le Président de l'Université

Pour le Président de l'UCB et par délégation
Le Directeur Général des Services
François-Noël GILLY



FRANÇOIS-NOËL GILLY